



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revalorisation du tarif de la visite à domicile des médecins de SOS Médecins

Question écrite n° 41828

Texte de la question

M. Julien Dive attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les revendications des médecins de SOS Médecins France en matière de revalorisation du tarif de la visite à domicile. En effet, ils estiment que les moyens alloués à la visite à domicile sont insuffisants au regard des besoins des Français et du vieillissement de la population. Par exemple, la majoration de déplacement de 10 euros en journée n'a pas évolué depuis 15 ans, ainsi que l'indemnité de déplacement de 3,5 euros pour les visites le soir et le week-end. La conséquence principale de cette « démonétisation » de la visite est un désengagement croissant des médecins généralistes de cette pratique, ce qui accroît l'engorgement des urgences hospitalières ; rend plus difficile le recrutement de médecins pour réaliser des gardes ; accélère la perte du savoir-faire de la médecine de ville ; et met en péril la pérennité de la visite. Dans ce contexte, l'accord signé fin juillet 2021 par les syndicats de médecins libéraux et l'assurance maladie, qui étend la « visite longue » (70 euros) au profit des seuls médecins traitants qui se déplacent chez leurs propres patients, est considéré comme une provocation par les médecins de SOS Médecins. C'est pourquoi ils demandent au Gouvernement que la valeur de la visite urgente en journée soit portée à 57,60 euros comme cela avait été mis en place à une période de la crise sanitaire ; que les actes effectués par les centres de régulation SOS Médecins soient reconnus comme des actes de soins non programmés ; que l'indemnité de déplacement soit portée à 10 euros quel que soit l'horaire ; que tous les médecins de SOS Médecins soient inclus dans toutes les revalorisations de la profession. Dans le Saint-Quentinois, 27 médecins de l'antenne SOS Médecins assurent la majorité des visites sur le territoire et permettent aux habitants d'avoir une consultation à domicile. Il lui demande par conséquent de bien vouloir lui indiquer comment il entend répondre aux attentes de SOS Médecins, qui joue un rôle crucial aux côtés des médecins généralistes et des urgences hospitalières dans l'organisation du système de soins.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dive](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41828

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 octobre 2021](#), page 7513

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)